FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit **DEVCON® Flexane® Primer FL-20**

Autres moyens d'identification

15985 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Service à la clientèle Personne-ressource 978-777-1100 Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone

d'appel d'urgence

800-424-9300

Non disponible. **Fournisseur**

2. Identification des dangers

Dangers physiques Liquides inflammables Dangers pour la santé Lésions oculaires graves/irritation oculaire

> Sensibilisation respiratoire Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Catégorie 1A Cancérogénicité Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Non classé.

Éléments d'étiquetage

Dangers environnementaux



Mention d'avertissement

Mention de danger

Liquide et vapeur très inflammables. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de

Catégorie 2

Catégorie 2A

Catégorie 3 - effets narcotiques

provoquer le cancer.

Conseil de prudence Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Porter une protection respiratoire.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 SDS CANADA 15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Tenir au frais. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

Renseignements supplémentaires Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
ACÉTATE D'ÉTHYLE		141-78-6	60 - 100
Diphenylmethane Diisocyanate [isomers And Homologues]		9016-87-9	1 - 5
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane		101-68-8	0.5 - 1.5
Isocyanate de O-(p-isocyanatobenzyl)phényle		5873-54-1	0.1 - 1
Autres composant sous les niveaux	à déclarer		1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

Dangers spécifiques du produit dangereux

Brouillard d'eau, Mousse antialcool, Dioxyde de carbone (CO2), Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Méthodes particulières d'intervention

Risques d'incendie généraux

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Liquide et vapeur très inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles. équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiquement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moven mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

SDS CANADA 15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association). « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites	d'exposition de l'ACGIH
Composants	Type

Composants	Туре	Valeur	
ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm	
4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm	

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	
ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3	
		400 ppm	
4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)	TWA	0.05 mg/m3	
		0.005 ppm	
Diphenylmethane Diisocyanate [isomers And Homologues] (CAS 9016-87-9)	TWA	0.07 mg/m3	
		0.005 ppm	

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 SDS CANADA 15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur
THYL ACETATE (CAS 41-78-6)	TWA	150 ppm
.4'-DIPHENYLMETHANE IISOCYANATE (CAS 01-68-8)	Plafond	0.01 ppm
	TWA	0.005 ppm
Diphenylmethane Diisocyanate [isomers And Homologues] (CAS 0016-87-9)	Plafond	0.01 ppm
	TWA	0.005 ppm
socyanate de)-(p-isocyanatobenzyl)phé ıyle (CAS 5873-54-1)	Plafond	0.01 ppm
	TWA	0.005 ppm
Canada. LEMT de Manitoba (Règl Composants	ement 217/2006, Loi sur la sécui Type	rité et l'hygiène du travail) Valeur
ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm
I,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS	TWA	0.005 ppm
01-00-0)		
l01-68-8) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants	ontrôle de l'exposition à des age Type	nts biologiques et chimiques) Valeur
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co		
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS	Туре	Valeur
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 41-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS	Type TWA	Valeur 400 ppm
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT du Québec, (Minis	Type TWA Plafond TWA	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants	Type TWA Plafond TWA tère du Travail. Règlement sur la	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm a santé et la sécurité du travail)
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 41-78-6) 44'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 01-68-8) Canada. LEMT du Québec, (Minister) Composants ETHYL ACETATE (CAS	Type TWA Plafond TWA tère du Travail. Règlement sur la	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm a santé et la sécurité du travail) Valeur
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS	Type TWA Plafond TWA tère du Travail. Règlement sur la	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm a santé et la sécurité du travail) Valeur 1440 mg/m3
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT du Québec, (Minister) Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS	Type TWA Plafond TWA tère du Travail. Règlement sur la Type TWA	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm a santé et la sécurité du travail) Valeur 1440 mg/m3 400 ppm
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)	Type TWA Plafond TWA tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm a santé et la sécurité du travail) Valeur 1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour la Saskatcher	Type TWA Plafond TWA tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA TWA	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm a santé et la sécurité du travail) Valeur 1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm et la santé au travail, 1996, Tableau 21)
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT du Québec, (Minister Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour la Saskatcher Composants ETHYL ACETATE (CAS	Type TWA Plafond TWA tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA TWA TWA TWA	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm a santé et la sécurité du travail) Valeur 1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm et la santé au travail, 1996, Tableau 21) Valeur
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT du Québec, (Minister Composants ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6) 1,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour la Saskatcher Composants ETHYL ACETATE (CAS	Type TWA Plafond TWA tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA TWA TWA TWA TWA Type 15 minutes	Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm a santé et la sécurité du travail) Valeur 1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm et la santé au travail, 1996, Tableau 21) Valeur 500 ppm

Val

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Peut être absorbé par la peau.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 SDS CANADA 5 / 10 15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un **Autre**

tablier imperméable.

Protection respiratoire

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide. **Apparence** État physique Liquide. **Forme** Liquide. Couleur Orange. Odeur De solvant.

Seuil olfactif Non disponible. pН 7 @ 5solution à %

Point de fusion et point de

congélation

-83 °C (-117.4 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 77 °C (170.6 °F) estimation

Point d'éclair 7.2 °C (45.0 °F) estimation

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

2 %

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

11 %

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 124.3 hPa estimation

Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Non disponible. Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage

n-octanol/eau **Température**

426.67 °C (800 °F) estimation

d'auto-inflammation

6 / 10 15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Non disponible. Température de décomposition Viscosité Non disponible.

Autres informations

0.91 g/cm3 estimation Densité

Propriétés explosives Non explosif.

Inflammable IB estimation Classe d'inflammabilité

Propriétés comburantes Non oxydant.

Pourcentage de matières

volatiles

95 %

0.91 estimation Densité

COV 860 g/l

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les Conditions à éviter

températures supérieures à la température de décomposition. Éviter les températures supérieures

au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Peut Inhalation

provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Agents comburants forts. Nitrates.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques

physiques, chimiques et

toxicologiques

Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée.

Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants Résultats d'épreuves **Espèces**

ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)

Aiguë **Orale**

DL50 Rat 5.6 g/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) Irritant

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Peut causer une sensibilisation

Diphenylmethane Diisocvanate Iisomers And

Peut causer une sensibilisation

Homologues] (CAS 9016-87-9)

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 SDS CANADA 7 / 10 15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Isocyanate de O-(p-isocyanatobenzyl)phényle

(CAS 5873-54-1)

Peut causer une sensibilisation

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Sensibilisateur.

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8)

Diphenylmethane Diisocyanate [isomers And

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Homologues] (CAS 9016-87-9)

Isocyanate de O-(p-isocyanatobenzyl)phényle

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

(CAS 5873-54-1)

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU **UN1173**

Désignation officielle de

ACÉTATE D'ÉTHYLE, Limited Quantity

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe 3 Danger subsidiaire П Groupe d'emballage

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 SDS CANADA Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

UN number UN1173

UN proper shipping name Ethyl acetate, Limited Quantity

Transport hazard class(es)

3 Class Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No. **ERG Code** 3L

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

Non déterminé(e).

IMDG

UN number UN1173

UN proper shipping name Transport hazard class(es) ETHYL ACETATE, Limited Quantity

Class 3 Subsidiary risk Packing group Ш

Environmental hazards

Marine pollutant No. **EmS** F-E, S-D

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon

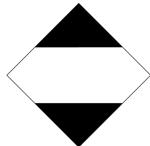
l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA



IMDG; TMD



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 9 / 10 15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Nom de l'inventaire

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région

Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi	Oui

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

Date de publication 25-Avril-2019 08-Juillet-2021 Date de la révision

Version n° 04

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 15985 Version n°: 04 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019 En stock (Oui/Non)*

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.